

Région Grand Est

COMMENT ADOPTER UNE POSTURE DE VEILLE PÉDAGOGIQUE ET TECHNOLOGIQUE

LIVRABLE MISSION 3 – JANVIER 2023



Former



Digitaliser



Moderniser

business 

N°1 DE LA FORMATION
NOUVELLE GÉNÉRATION

Présentation générale du document



Cadre

- Ce livrable est issu de thématiques et réflexions abordées au cours des accompagnements et enrichi par l'expertise Business



Cible

- Ce livrable est à destination de toute personne souhaitant faire de la veille dans une équipe pédagogique



Objectifs

- Présenter les « learning technologies » innovantes nécessitant une veille régulière et des conseils pour adopter une veille pédagogique et technologique active

SOMMAIRE



01

Les différents
types de veille



02

Les axes
d'innovation
pouvant faire
l'objet de veille



03

Comment faire
une veille efficace



01

Les différents types de veille

Qui veille ?

La veille peut être réalisée soit **individuellement** (une personne) ou **collaborativement** (un comité).
Généralement c'est la personne experte du domaine qui dirige et partage le système de veille.





Qualiopi

À date, le référentiel Qualiopi exige 4 types de veille détaillés dans les indicateurs 23, 24 et 25 du Critère n°6 « L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel » :

- **Légale et réglementaire** (Indicateur 23 Qualiopi)
- **Évolution des compétences, métiers et emplois** (Indicateur 24 Qualiopi)
- **Innovations pédagogiques et technologiques** (Indicateur 25 Qualiopi)
- **Handicap** (dans les indicateurs 23 et 25)



Qualiopi

EXPLOITER LES ENSEIGNEMENTS DE LA VEILLE

Au-delà de la simple réalisation de la veille, le Référentiel exige que l'organisme **en exploite les enseignements**.

Exploiter sa veille signifie être à même de démontrer comment cette veille vous a été utile dans le pilotage de votre organisme et quels impacts elle a eu sur vos prestations.

Très concrètement, il s'agira de **faire le lien entre l'information collectée, la veille concernée et l'action menée**.

Exemples :

- Publication d'un nouveau Décret ou nouvel arrêté modifiant l'environnement réglementaire de la formation professionnelle > Veille légale et réglementaire > prise en compte de ces modifications dans mon processus administratif
- Recueil d'une information déterminante sur mon champ d'expertise > Veille métiers et compétences > modification de mes supports de cours ou ajout d'un programme de formation à mon catalogue
- Veille sur les outils de formation à distance > Veille pédagogique et technologique > choix d'une solution LMS ou d'un outil permettant de renforcer l'impact de ses classes virtuelles sur les apprenants.



Les différents types de veille

COMMERCIALE

Son objectif est de repérer les futurs partenaires, clients ainsi que fournisseurs afin de se développer.

La veille commerciale permet de consulter les opportunités du marché et d'augmenter potentiellement le nombre de clients. Cette veille consiste à emmagasiner de nombreuses données (nombre de salariés, chiffre d'affaires, appels d'offre proposés...).

SECTORIELLE ET STRATÉGIQUE

Son objectif est de connaître les évolutions du marché afin d'identifier les opportunités ainsi que les menaces.

La veille sectorielle et stratégique permet de surveiller l'actualité de son environnement professionnel et d'être réactif aux évolutions du marché afin de répondre aux besoins des consommateurs.



Les différents types de veille

CONCURRENTIELLE

Son objectif est de surveiller, d'analyser et d'anticiper les changements opérés chez la concurrence afin d'adapter sa stratégie.

Cette veille permet de surveiller l'activité de la concurrence afin d'avoir une vision précise d'une possible évolution. Connaître si leurs offres évoluent, s'ils s'associent, s'ils recrutent, ce sont des informations fondamentales pour réagir et se positionner.

E-RÉPUTATION

Son objectif est d'évaluer la réputation de l'entreprise et surveiller son actualité dans les médias numériques ou les journaux.

Cette veille permet de surveiller l'activité de la concurrence afin d'avoir une vision précise d'une possible évolution. Connaître si leurs offres évoluent, s'ils s'associent, s'ils recrutent, ce sont des informations fondamentales pour réagir et ce positionner.



Les différents types de veille

TECHNOLOGIQUE

Son objectif est d'anticiper les technologies et les innovations émergentes afin d'actualiser les pratiques métiers.

Cette veille permet de surveiller et d'appréhender les innovations technologiques du marché. Il permet également d'anticiper les mouvements des concurrents et de protéger son patrimoine technologique.

EMPLOIS ET MÉTIER

Son objectif est d'identifier les évolutions des compétences, des métiers et des emplois de vos domaines d'expertise et sujets sur lesquels vous former vos différents bénéficiaire afin de permettre une évolution de vos prestations.

Cette veille vous permet d'être au courant de tous nouveaux changements ou tendances dans votre secteur d'activité. Cela vous permet notamment de vérifier que vous répondez bien à un besoin existant.



Les différents types de veille

FINANCIÈRE

Son objectif est de comparer sa situation financière par rapport à la concurrence.

Cette veille permet d'évaluer notre santé financière, celle de nos partenaires et également le changement de stratégie de nos concurrents. Une surveillance de la bourse et des matières premières nous permet de jauger précisément les évolutions du marché.

JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Son objectif est de maintenir l'aspect juridique et réglementaire de l'entreprise à jour afin d'anticiper les changements inéluctables.

Cette veille permet de surveiller le plan législatif et réglementaire afin de connaître les lois et normes en vigueur. Elle permet aussi de s'informer des positions syndicales et des travaux du parlement.

02

Les axes d'innovation pouvant faire l'objet de veille



Les nouvelles technologies d'apprentissage

Les nouvelles technologies ne permettent pas à l'enseignant ou au formateur de devenir meilleur mais donne des armes supplémentaires pour faciliter la compréhension des apprenants et transmettre les savoirs.



Les nouvelles technologies d'apprentissage

LE CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE

Le casque de réalité virtuelle permet d'immerger un apprenant dans un environnement réel ou construit de toutes pièces par ordinateur. Il existe des casques VR autonomes (Oculus 2) ou connectés au PC (HP Reverb 2).

Exemple d'utilisation :

- Visite virtuelle de locaux
- Jeux de rôle (entretien)
- Evaluation du savoir-faire

LA RÉALITÉ AUGMENTÉE

C'est une technique qui superpose des éléments numériques dans un environnement réel. En utilisant un casque ou des lunettes on l'appelle RA en vision directe, et avec l'emploi de caméra sur smartphone / tablette c'est la RA vision indirecte.

Exemple d'utilisation :

- Maintenance industrielle
- Jeux Pokemon Go
- Filtre Snapchat
- Essai de vêtements ou lunettes en ligne
- Intervention en environnement dangereux



Les nouvelles technologies d'apprentissage

LA RÉALITÉ MIXTE

La réalité mixte (MR) est l'association de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée. L'immersive learning est poussé à son paroxysme afin de rendre l'expérience apprenante la plus engageante possible. Il existe des lunettes ou casques de réalité mixte (Hololens)

Exemple d'utilisation :

- La formation
- Médecine, chirurgie
- L'Industrie
- La mécanique

LES PLATEFORMES LXP

La plateforme d'expérience d'apprentissage (Learning Experience Platform) permet de créer une expérience personnalisée s'adaptant aux besoins et usages de l'apprenant. Pour comparaison il fonctionne comme Netflix mais destiné à l'environnement d'apprentissage.

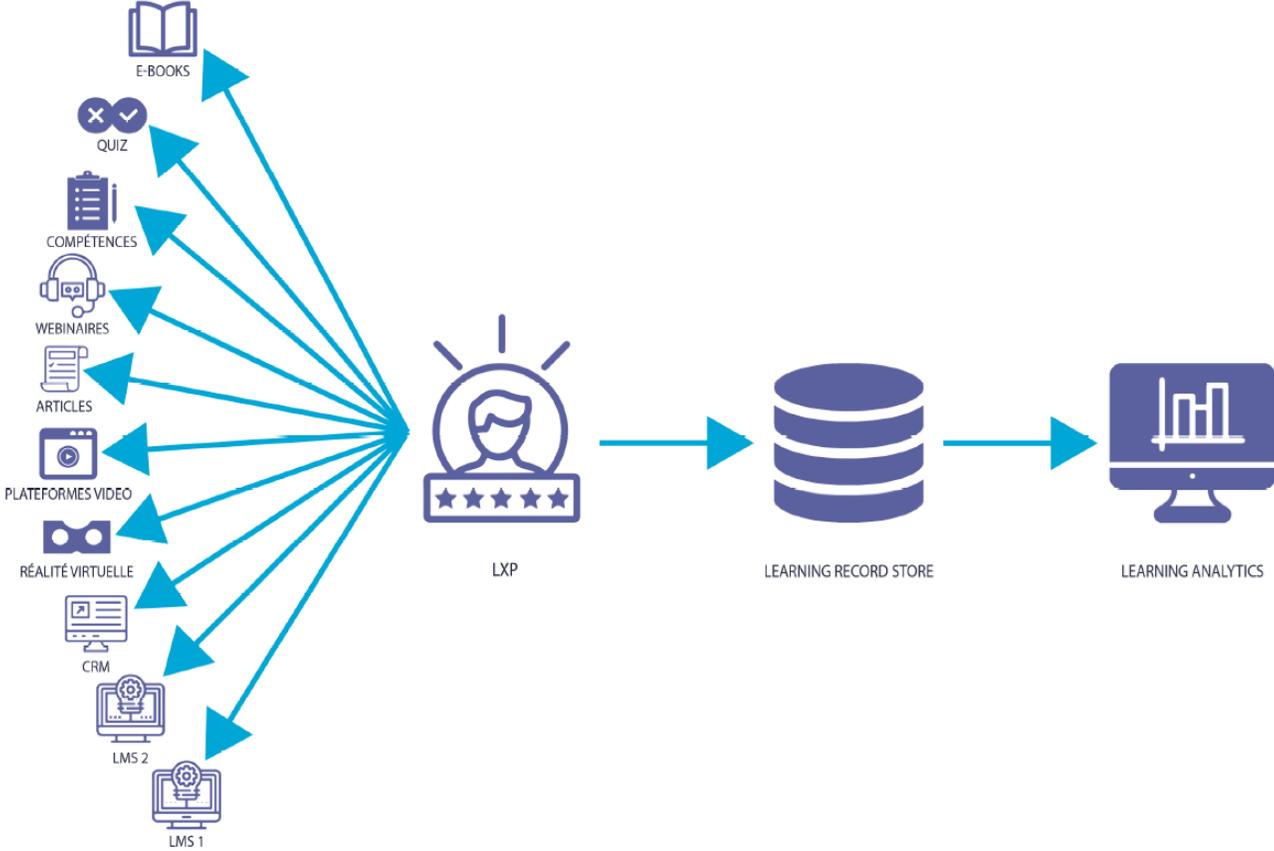
Avec cette norme on peut :

- Capturer les données de nombreuses sources (Vidéos/ documents / LMS / Podcast)
- Suivre l'activité des apprenants sur leurs consommations digitales
- Connaître le support numérique privilégié pour l'apprentissage
- Evaluer le taux de rétention des apprenants



Les nouvelles technologies d'apprentissage

LES PLATEFORMES LXP



Cliquez sur l'image pour accéder au site





L'IMMERSIVE LEARNING

L'apprentissage immersif est une méthode d'apprentissage dans laquelle les élèves sont plongés dans un dialogue virtuel, le sentiment de présence est utilisé comme preuve de l'immersion.

Source - https://en.wikipedia.org/wiki/Immersive_learning

L'immersive learning utilise :

- VR – Réalité Virtuelle
- AR – Réalité augmentée
- MR – Réalité Mixte
- 3D immersive learning.

En savoir un peu plus !!! Cliquez
sur l'image





LE SERIOUS GAME

Un jeu sérieux est une activité qui combine une intention « sérieuse » — de type pédagogique, informative, communicationnelle, marketing, idéologique ou d'entraînement — avec des ressorts ludiques.

Source - https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeu_s%C3%A9rieux

Le serious game permet :

- L'enseignement ludique
- D'améliorer les compétences comportementales
- D'acquérir des compétences complexes
- La gamification

En savoir un peu plus !!! Cliquez
sur l'image





LE PRÉSENTIEL AUGMENTÉ

Il permet des interactions spécifiques entre le formateur et les apprenants par le biais de support numérique (smartphone / tablette / PC)

Le présentiel augmenté permet :

- D'engager l'apprenant dans son parcours
- De répondre à des enquêtes
- D'évaluer ses connaissances de manière ludique
- Un apprentissage interactif
- La gamification

Cliquez sur les icônes pour accéder
aux sites des éditeurs

wooclap

 **klaxoon**

Kahoot!



03

Comment faire une veille efficace

Quand veiller

L'information évolue fréquemment, donc il faut **programmer** la consultation selon le type de veille. Par exemple, la veille informationnelle quotidiennement et la veille réglementaire hebdomadairement. Consacrer 20 à 30 minutes pour la veille.



Quand veiller

PÉRIODIQUEMENT

Certaines veilles ne nécessitent pas forcément une attention accrue car elles sont soumises à des normes, des lois, des décrets et évidemment celles-ci ne sont mises à jour que périodiquement.

QUOTIDIENNEMENT

Idéalement l'expert-métier (ingénieur du domaine) réalisera la veille tous les matins à sa prise de poste car l'information peut évoluer très fréquemment. Il faut y consacrer environ 20 à 30 minutes.

Recueillir, trier et sélectionner toutes les sources pertinentes.

MENSUELLEMENT

Chaque mois, il faut réaliser une synthèse de votre veille afin de lutter contre l'infobésité. Au fil du temps on emmagasine une quantité importante d'information, ce qui est néfaste à une veille informationnelle de qualité. Garder les sources pertinentes et faites le tri des sources non actualisées ou mortes.

En procédant ainsi, la veille notamment la quotidienne en sera moins chronophage.





Comment veiller

DÉFINIR LES BESOINS

Permet de cibler la veille afin de définir si elle utile au développement ou à la réactivité de l'entreprise vis-à-vis des évolutions environnementaux.

Ici on définit clairement la stratégie de veille selon la thématique. Une fois la stratégie établie on définit les objectifs de la veille.

DÉFINIR LE PÉRIMÈTRE

Déterminer un périmètre adapté à votre thématique, si celui-ci est trop large vous risquez de manquer de pertinence et d'avoir une surcharge d'informations (infobésité). A contrario, si celui-ci est trop restreint vous risquez de manquer d'efficacité et d'avoir une veille qui ne correspond pas au champ de nos besoins. Les sujets balayés par la veille doivent répondre à son objectif (contour).

DÉFINIR LES SOURCES

Le sourcing permet d'alimenter la veille en informations, les sources peuvent provenir de site internet officiel ou de magazines du domaine (veille cible).

Les sources peuvent également être issues de personnes ressources sur les blogs ou réseaux sociaux, d'une surveillance à large spectre sur le thème de veille, les journaux de presse et les salons thématiques (veille radar).



Comment veiller

DÉFINIR LES SOURCES (suite)

Afin de ne pas vous noyer sous les informations, sélectionnez des supports qui font autorité dans leur domaine (sites officiels, sites et blogs professionnels, publications d'experts sur les réseaux sociaux, revues spécialisées). Ne négligez pas les formations, les conférences, les échanges proposés par vos réseaux professionnels (OPCO, partenaires handicap, syndicats, fédérations, etc.).

GÉRER LES INFORMATIONS

Les ingénieurs ou l'expert du domaine recueillent les informations propres à leur thématique puis traitent le flux d'informations pour le rendre synthétique tout en privilégiant les pertinences.

Cette gestion de l'information doit être itérative afin de valider les informations recueillies qui seront par la suite diffusées. Votre veille est travaillée donc elle a une grande valeur.

Il est évident que le travail de conformité et véracité des sources sera effectué avant diffusion.

DIFFUSER L'INFORMATION

Il est important de partager les fruits de votre veille aux collaborateurs du domaine par la méthode «Push».



Vous pouvez envoyer votre veille vers les utilisateurs en utilisant l'interopérabilité entre FEEDLY et les canaux thématiques du logiciel SLACK ou TEAMS.





Comment veiller

RECOMMANDER DES AXES D'ÉVOLUTIONS

Votre veille in fine, vous permet de mieux cerner votre environnement et doit aider le pouvoir décisionnaire à anticiper les menaces potentielles mais également les opportunités afin d'avoir une capacité de réaction à faible latence.

Avec quoi veiller

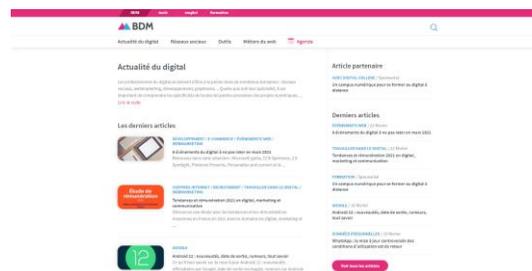
Quelques outils

Cliquez sur les icônes pour accéder aux sites des éditeurs



Quelques sites de veille digitale

Cliquez sur les images pour accéder aux sites



business

N°1 DE LA FORMATION
NOUVELLE GÉNÉRATION

BIZNESS@GROUPE-BIZNESS.COM

TÉL : 05 61 26 74 70

PARIS - TOULOUSE



WWW.GROUPE-BIZNESS.COM

business 

Une marque du
groupe Actual

 **actual**

CONSTRUISONS ENSEMBLE
VOTRE TRAVAIL

 **leader**

CONSTRUISONS ENSEMBLE
VOTRE TRAVAIL



**les acteurs de
la compétence**
créateurs d'avenirs professionnels

FRANCE  **DIGITALE**

Bizness Conseil & Bizness Formation
sont certifiés Qualiopi.

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification a été délivrée au titre de la
catégorie d'action de formation